



Saaba, le

06 JUIL 2026

N°2026- /MESRI/SG/UTS/P/IUFIC

COMMUNIQUE

Appel à candidatures portant recrutement d'auditeurs pour la formation aux Certificats professionnels en Commande publique en partenariat avec l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP)

Le Camarade Président de l'Université Thomas SANKARA (UTS) porte à la connaissance du public burkinabè et d'ailleurs, de l'ouverture de la deuxième session au titre de l'année académique 2025-2026, du recrutement d'auditeurs pour la formation aux Certificats Professionnels en Commande Publique, délivrés par l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC) en collaboration avec l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP).

Trois (03) niveaux de certification sont proposés :

- Certificat en gestion des marchés publics (CGMP)-niveau 1 ;
- Certificat en Contrôle des marchés publics (CCMP)- niveau 2 ;
- Certificat en régulation des marchés publics (CReMP)- niveau 3.

Ces certificats ont pour objectif d'outiller les participants à une meilleure maîtrise du cycle de gestion des marchés publics afin de réduire les coûts et les délais de passation des Marchés financés sur fonds propres ou sur emprunts auprès des Bailleurs de fonds internationaux.

La durée de la formation est de trois (03) mois maximum.

Les cours sont dispensés en présentiel, en cours du soir du lundi au vendredi à partir de 17 heures.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

I. CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire d'un baccalauréat ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans dont deux ans dans les marchés publics pour les candidats ayant uniquement le BAC ;
- Justifier d'une expérience professionnelle de 2 ans dans les marchés publics pour les candidats ayant le BAC et la Licence ;

NB : L'inscription au Certificat CCMP est conditionnée par l'obtention du Certificat CGMP ;
L'inscription au certificat CReMP est conditionnée par l'obtention du Certificat CCMP.

II. PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les candidats doivent déposer au Secrétariat de l'IUFIC, un dossier de candidature comprenant :

- ✓ **Niveau 1 : Certificat en Gestion des Marchés Publics (CGMP)**

Une demande de candidature manuscrite et timbrée à 200 FCFA, adressée au Camarade Président de l'UTS et comprenant les pièces suivantes :

- une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs ;

- un Curriculum Vitae (CV) daté et signé du candidat ;
- une copie légalisée du/des diplôme(s). Les candidats titulaires d'une licence doivent obligatoirement joindre à leur dossier, en plus de la copie légalisée du diplôme de licence, une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une copie légalisée d'un document officiel d'identité (Passeport, CNIB,) ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance.

✓ **Niveau 2 : Certificat en Contrôle des Marchés Publics (CCMP)**

- Une demande de candidature manuscrite et timbrée à 200 FCFA, adressée au Camarade Président de l'UTS ;
- Une copie de l'attestation provisoire du Niveau 1 « Certificat en Gestion des marchés publics ».

✓ **Niveau 3 : Certificat en Régulation des Marchés Publics (CReMP)**

- Une demande de candidature manuscrite et timbrée à 200 FCFA, adressée au Camarade Président de l'UTS ;
- Une copie de l'attestation provisoire du Niveau 2 « Certificat en Contrôle des marchés publics ».

III. CALENDRIER DE LA FORMATION

- Période de dépôt des dossiers : du lundi 13 juillet au lundi 27 juillet 2026 au secrétariat de l'IUFIC du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 et 13 heures à 15 heures 30 minutes.
- Résultats de la présélection des dossiers : fin juillet 2026 (Affichage à l'IUFIC).
- Début des cours : 07 septembre 2026.

IV. FRAIS DE DOSSIER ET COUT DE LA FORMATION

- ✓ Les frais de gestion de dossier s'élèvent à 15 000 F CFA (non remboursables), payable au dépôt de la candidature.
- ✓ Le coût de la formation (payable avant le début de la formation) s'élève à :
 - 400 000 F CFA (candidatures personnelles) ;
 - 500 000 f CFA (candidatures institutionnelles).

NB : pour les candidatures institutionnelles dont le paiement s'effectue par un contrat le coût de la formation passera à 525 000 F (TTC).

Les candidatures institutionnelles doivent être accompagnées d'une lettre de demande d'inscription signée par le responsable de la structure et adressée au Camarade Président de l'Université Thomas SANKARA.

NB : Le report d'une inscription validée n'est pas autorisé.



Pr T. Didier ZOUNGRANA
Professeur titulaire en Economie

L'IUFIC est situé à Ouagadougou, dans le quartier Patte d'Oie, Secteur 52, sur l'Avenue Père Joseph WRESINKI, à 500 mètres après le FONRID en allant vers le rond-point des Droits humains (premier immeuble R+4 à gauche), téléphone 01 59 84 62.